



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

## Neuvième session

Rome, 31 mars-4 avril 2014

### Mobilisation de ressources (actions et résultats)

#### Point 10.2.2 de l'ordre du jour

#### Document établi par le Secrétariat de la CIPV

1. Le Secrétariat de la CIPV continue de chercher des ressources supplémentaires en prenant contact avec les actuels partenaires fournisseurs de ressources, c'est-à-dire des donateurs, et avec d'autres acteurs qui pourraient le devenir. Pour 2014, l'objectif du Secrétariat est d'obtenir 1 million d'USD en dehors des crédits alloués au titre du Programme ordinaire de la FAO en vue de soutenir les activités en cours et de s'engager dans de nouveaux domaines afin de mieux protéger les végétaux aux quatre coins du monde.

2. On trouvera ci-après un aperçu des principales actions que le Secrétariat a menées l'année dernière en vue de mobiliser des ressources. Pour une information complète, on consultera la page Web sur laquelle le Secrétariat recense les contributions en ressources<sup>1</sup>. L'Union européenne (UE) (plus spécialement la Direction générale (DG) Commerce et la DG Santé et consommateurs (DG SANCO)) et le Secrétariat de la CIPV tiennent régulièrement des réunions pour examiner leur collaboration, pour que le Secrétariat fasse rapport sur les fonds fiduciaires fournis par l'UE (pour la participation des pays au processus d'établissement de normes et pour le Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre de la CIPV) et pour étudier les domaines susceptibles de bénéficier de nouvelles contributions. En outre, la DG Commerce et la DG SANCO ont rattaché le Secrétariat de la CIPV aux initiatives «Une meilleure formation pour des denrées alimentaires plus sûres» pertinentes, afin de garantir la communication et la complémentarité, de mettre en évidence les possibilités de collaboration et d'éviter les redondances.

3. Comme on s'en rappellera, à la huitième session de la Commission des mesures phytosanitaires, la République de Corée avait annoncé une contribution supplémentaire en vue du

<sup>1</sup> Page Web sur les contributions en ressources: <https://www.ippc.int/fr/core-activities/governance/resource-mobilisation-funding-arrangements>.

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*

renforcement des activités financées par le fonds fiduciaire de la CIPV et avait encouragé les autres membres à faire de même. Les États-Unis ont fourni des ressources pour financer au moins un poste d'un an, à l'appui des activités d'échange d'informations et de communication, autrement dit l'élaboration du plan de travail dans le domaine de la communication. Le Secrétariat souhaite aussi souligner les excellentes ressources humaines que la France et le Japon ont fournies pour les domaines Établissement de normes et Renforcement des capacités, respectivement.

4. La réunion qui s'est tenue en septembre 2013 entre les secrétariats de la CIPV et de la Convention sur la diversité biologique (CDB) est un autre événement important pour les futures actions en vue de la mobilisation de ressources. On notera plus particulièrement que le Secrétariat de la CDB a demandé à son personnel de lancer la procédure de reconnaissance de la CIPV comme convention internationale relative à la biodiversité. Cette reconnaissance est très importante puisqu'elle permettra à la CIPV de demander un financement au Fonds pour l'environnement mondial.

5. Le Secrétariat se félicite aussi d'avoir reçu à la fin de l'été la première partie de l'appui en nature de l'organisation Commonwealth Agricultural Bureaux International (CABI) s'agissant des obligations nationales en matière d'établissement de rapports. L'objectif de cette collaboration est d'harmoniser la terminologie utilisée par la CIPV et par CABI Plantwise, et d'établir les liens nécessaires entre les ressources en ligne gérées par les deux équipes. L'intention du Secrétariat est d'essayer de limiter la mauvaise utilisation possible des données relatives aux organismes nuisibles en veillant à ce que les données factuelles soient définies clairement, compréhensibles et communiqués comme il convient dans le cadre de la procédure de la CIPV.

6. Le Secrétariat a aussi approché ou rencontré plusieurs grandes institutions financières internationales, notamment la Banque mondiale, l'Organisation mondiale des douanes, la Banque interaméricaine de développement, la Banque islamique de développement, la Banque asiatique de développement et le Fonds international de développement agricole, en vue d'étudier les possibilités de mobiliser des appuis. Cette action est en cours et se poursuivra l'année prochaine.

7. Enfin, le Secrétariat de la CIPV a élaboré, et continue d'élaborer, du matériel propre à faciliter l'information à des occasions variées; l'élaboration de manuels, par l'intermédiaire du Comité technique chargé du renforcement des capacités, sur des thèmes tels que l'accès aux marchés permettra aussi d'attirer de potentiels donateurs et partenaires fournisseurs de ressources.

8. La CMP est invitée à:

- 1) *prendre note* des actions en cours et des résultats obtenus en matière de mobilisation de ressources;
- 2) *remercier* les donateurs et les parties ayant apporté des contributions pour leur appui généreux à la CIPV;
- 3) *encourager* les parties contractantes et les autres donateurs à fournir des contributions en ressources supplémentaires pour 2014.